

#### MISSION D'ETUDES POUR L'AMENAGEMENT ET LE DEVELOPPEMENT DE LA REGION DU NORD (MEADEN)

8P 17 Tet (237) 222-27,14 9S fox : (237) 227-27-31-18 GAROUA



# REPUBLIC OF CAMEROON Peace-Work-Fatherland

#### RESEARCH CENTER FOR PLANNING AND DEVELOPMENT OF THE NORTH REGION (MEADEN)

F.O. MOX 17 (H. (227) 222 27 14.95 for (237) 222 27 31 18 GAROUA



## DECISION Nº \_\_\_\_\_/D/MEADEN/2022

PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRE-COMMANDE RELATIVES

A LA DE LA DEMANDE DE COTATION N°03/DC/MEADEN/CIPM/2022 DU 07/03/2022

POUR LA FOURNITURE, LE PARAMETRAGE, L'INSTALLATION

DES LOGICIELS MS PROJECT ET ARCGIS A LA MEADEN ET LA FORMATION

DES UTILISATEURS EN PROCEDURE D'URGENCE

#### LE DIRECTEUR GENERAL

Vu la Constitution :

Vu la Loi n°2017/010 du 12 juillet 2017 portant Statut Général des Etablissements Publics ;

Vu la Loi n°2021/026 du 16/12/2021 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2022 ;

Vu le Décret n°2006/06 du 22 février 2006 portant nomination du Directeur Général de la MEADEN ;

Vu le Décret n°2019/109 du 04 mars 2019 portant réorganisation de la Mission d'Etudes pour l'Aménagement et le Développement de la Région du Nord ;

Vu le Décret n\*2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des marchés ;

Vu le Décret n°2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics

Vu le Décret N° 2012/074 du 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de passation des marchés publics ;

Vu le Décret n\*2004/275 du 24 septembre 2004 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application ;

Vu l'Arrêté n°0206/A/MINMAP du 03 juillet 2018 portant création des Commissions Internes de passation des marchés auprès des Etablissements Publics ;

Vu la Décision n°054/D/MEADEN/2020 du 04 mars 2020 constatant la mise en place de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la MEADEN;

Vu la Circulaire N°00000456/C/MINFI du 30/12/2021, portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des Autres Entités Publiques pour l'exercice 2022 ;

Vu le rapport de la Commission Interne de Passation des Marchés de la MEADEN ;

Vu la lettre n°25/L/CIPM/2022 du 04/04/2022 relative à la proposition d'attribution du Président de la C.I.P.M. de la MEADEN.

## DECIDE:

Article 1er : Le marché ci-après, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit :

N° lot et Objet du marché	Adjudicataire	Montant en FCFA TTC
Lot n°1 : La fourniture, le paramétrage et l'installation du logiciel MS PROJECT à la MEADEN et la formation des utilisateurs	KIAMA SA BP 15709 Yaoundé	13 475 25
Lot n°2 : La fourniture, le paramétrage et l'installation du logiciel ARC GIS 10.8 à la MEADEN et la formation des utilisateurs	SENSE SARL BP 10198 Yaoundé	14 310 00

Article 2:

 L'entreprise adjudicataire ne pourra livrer le matériel qu'après signature de la lettre-commande y afférente et notification de l'ordre de service de

notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

2) Le délai d'exécution qui est de 30 (trente) jours par lot et court à compter de la date de la notification de l'ordre de service d'exécuter la prestation.

Article 3: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

Garoua, le 0 5 AVII 2022

## **AMPLIATIONS:**

- DR MINMAP/NO
- ARMP-Nord
  - PCIPM/MEADEN
  - ATTRIBUTAIRE
  - AFFICHAGE
  - CHRONO/ARCHIVE

Le Directeur Général de la MEADEN,

autorité contractante

ABDOULAYE SERNO